

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2021-75

| | |
|---|---|
| <p>OBJET :</p> <p>- Programmes pluriannuels d'entretien et d'aménagements des cours d'eau du bassin : sous bassins du Liger et du Ménillet.</p> | <p>L'an deux mil vingt et un, Le 10 mars à 9h30, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.</p> <p><u>Membres titulaires présents :</u> M. Gérard CHAIDRON (pouvoir de M. ROUSSEL), Mme. Virginie LUCOT-AVRIL, M. Firmin BOUCRY, M. Thierry HEBERT, M. David BLONDIN, M. Gérard LECUIR, M. Olivier GENTY.</p> <p><u>Suppléants présents et remplaçants des titulaires pour les votes :</u> M. Michel CORDIER (remplace en qualité de titulaire, Mme Colette MICHAUX), M. Eric ARNOUX (remplace en qualité de titulaire, M QUENOT), M. Yves BEAURAIN (remplace en qualité de titulaire, M. William BOUS), M. Alain DEGRY (remplace en qualité de titulaire, M. Franck CORDIER).</p> <p><u>Membres titulaires/suppléants absents/excusés :</u> M. Jean-Claude QUENOT (suppléé par M. Eric ARNOUX), M. Jacky BAUDON, M. François SELLIER, Mme Colette MICHAUX (suppléée par M. Michel CORDIER), M. Jean-Manuel BUQUET, M. Jacky LAMURE, M. Arnaud DE CHEZELLES, M. Emmanuel ROBIN, M. Franck CORDIER (suppléé par M. Alain DEGRY), M. William BOUS (suppléé par M. Yves BEAURAIN), M. Hubert TRANCART, M. Christian ROUSSEL (pouvoir à M. CHAIDRON).</p> |
| <p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>01/03/2021</p> | <p><u>Membres suppléants présents :</u> M. Dany DELABOUGLISE, M. Christophe BLAMPOIX, M. François THIVERNY, M. Louis QUEVAUVILLERS, M. Olivier HERNEQUÉ.</p> |
| <p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14</p> <p>En exercice 14</p> <p>Présents 11</p> <p>Votants 12</p> | <p><u>Programmes pluriannuels d'entretien et d'aménagements des cours d'eau du bassin : sous bassins du Liger et du Ménillet</u></p> <p>Le comité syndical, Le quorum constaté, Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu les statuts du syndicat mixte d'aménagement de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle, Vu le vote du budget primitif 2021, Ayant entendu l'exposé de Madame Virginie Lucot-Avril, Présidente,</p> <p>Pour améliorer les connaissances du fonctionnement de ces cours d'eau puis, à long terme, pour conduire ou faire conduire des travaux d'entretien et de restauration du cours d'eau et des milieux humides connexes, il est proposé de mettre en place des études définissant des Plans Pluriannuels de Restauration et d'Entretien et d'Aménagement (PPREA) sur les cours d'eau du bassin qui le nécessitent.</p> <p>Les objectifs de ces PPREA sont de permettre via leurs plans d'actions : l'amélioration et l'atteinte du bon état écologique du cours d'eau, la reconnexion du cours d'eau à son lit majeur, l'entretien du cours d'eau et de ses berges, le rétablissement de la continuité écologique, la reconquête, la restauration et la préservation des zones humides ainsi que l'amélioration de la morphologie du cours d'eau.</p> |

Pour les 19kms de linéaires (Ménillet + Liger), le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 46 000 € TTC dont 70 à 80% de la part de l'AESN, laissant ainsi un reste à charge au SMAB.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, les membres du comité syndical :

- *autorisent Mme la Présidente à lancer les marchés publics afférents à ce dossier sur le Liger et le Ménillet,*
- *autorisent Mme la Présidente à demander toutes les subventions auprès des financeurs potentiels,*
- *habilitent Mme la Présidente à engager toutes les démarches administratives, juridiques et financières concourant à la bonne réalisation des projets (demande de loi sur l'eau, passation des marchés, choix des entreprises, lancement et suivi des marchés, engagement des dépenses, mandatements, ...),*
- *décident d'inscrire, au BP 2021, les montants prévisionnels nécessaires au lancement de ces opérations.*

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat
Acte exécutoire le :
La Présidente du Syndicat mixte,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

~~SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)
3, rue Sœur Badiou - 76300 AUMAËLE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com~~

~~SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)
3, rue Sœur Badiou - 76300 AUMAËLE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com~~